

# A peine 18 % de femmes bourgmestres en Wallonie

**Malgré la parité imposée sur les listes électorales, la proportion de femmes qui ceignent l'écharpe mayorale reste particulièrement faible.**

Les élections de dimanche dernier étaient les premières à imposer le principe de la « tirette » sur les listes électorales. Non seulement celles-ci doivent respecter la parité hommes-femmes, mais candidates et candidats y figurent alternativement. Le système semble avoir porté ses fruits : le nombre de femmes parmi les élus est passé de 34,9 % à 38,6 % en Wallonie au scrutin communal. Aux provinciales, la progression est encore plus marquée : de 32,7 % en 2012 à 43 % cette année. A Bruxelles,

le nombre d'élus cette année est de 48,8 %... la parité voulue par le législateur semble être traduite dans les chiffres.

Mais elle a ses limites : sur les 262 communes wallonnes, seules 46 seront dirigées par une femme, soit 18 % à peine. A Bruxelles, le problème est encore plus criant : il n'y aura qu'une bourgmestre dans la capitale, à Molenbeek.

La première cause de cette différence flagrante entre la proportion d'élus et de femmes bourgmestres et la présence largement majoritaire d'hommes en tête de

liste. Emilie Van Haute, politologue au Cevipol, note également les scrupules qu'ont certaines femmes pour s'imposer. Les électeurs ont bien sûr un rôle important dans cet état de fait : en Wallonie et à Bruxelles, on a voté davantage pour des femmes que pour des hommes dans 29 communes seulement.

Dernier constat : près de la moitié des femmes bourgmestres dirigent des communes de moins de 10.000 habitants. Seules deux villes wallonnes de plus de 50.000 citoyens sont dirigées par des femmes : Mouscron et Verviers. ■

## Plus de femmes élues, mais pas davantage de femmes bourgmestres

L'égalité entre les femmes et les hommes, c'est comme conduire une voiture sur une forte pente, nous avait un jour confié Isabella Lenarduzzi, fondatrice du réseau « Jump » pour un article. *Si on n'a pas constamment le pied sur l'accélérateur, elle recule !* Dans le registre politique, appuyer sur le champignon se concrétise par des dispositifs contraignants, visant, par exemple, à la parité sur les listes électorales. Le scrutin des communales était ainsi le premier à imposer le système de la « tirette » sur les listes, à savoir non seulement la parité mais aussi l'alternance entre les candidats et les candidates, afin d'éviter que la gent féminine ne se retrouve en queue de peloton... Un système payant : à Bruxelles, 48,8 % des élus sont désormais des élus. Du côté wallon, on pointe à 38,6 % et à 43 % aux provinciales.

### Le rôle des partis

Pour Emilie Van Haute, politologue au Centre d'Étude de la Vie Politique (CEVIPOL) de l'ULB, cette augmentation de la présence féminine apparaît certes comme le résultat de ce système de tirette, mais tient également à la politique menée par les grands vainqueurs des élections : « *Ecolo et, dans une moindre mesure, le PTB, ont placé de nombreuses femmes en tête de liste. À Bruxelles, par exemple, sur sept listes présentées, le PTB a placé trois femmes en première position.* » Résultat : dans la capitale, 70 % des élus verts sont des femmes. Quant au différentiel entre la capitale et la Wallonie, il s'explique par la taille des conseils communaux, précise Emilie Van Haute.

Dans des communes moins peuplées, les conseils communaux comptent, en proportion, moins d'élus. Lorsqu'une liste obtient un seul élu, il s'agit souvent d'un homme.

Lorsqu'on recense la proportion de bourgmestres de sexe féminin, le tableau s'avère moins rose. À Bruxelles, on ne dénombre plus qu'une seule bourgmestre sur 19 communes : Catherine Moureaux, à Molenbeek. Tandis qu'en Wallonie, elles seront 46... pour 262 entités. La conséquence logique du faible nombre de femmes têtes de liste : elles n'étaient que 22 % dans le sud du pays et 27 % dans la capitale. Emilie Van Haute pointe diverses responsabilités. Tout d'abord, l'importance des bourgmestres sortants, souvent masculins, qui se représentent, avec un taux de réélection important. Le rôle des partis dans la composition de ces listes et donc la reproduction de cet écart de genre : « *D'autant plus qu'on observe que les femmes sont plus souvent têtes de liste là où les probabilités que le parti entre dans la majorité sont plus faibles* », précise la chercheuse. Ensuite, le mode de désignation des bourgmestres joue un rôle. En Wallonie, est désigné bourgmestre celui ou celle qui obtient le plus de voix de préférence sur la liste la plus plébiscitée. À Bruxelles, par contre, on fonctionne toujours par négociation entre les différents partis formant une majorité.

« *Or, on retrouve aussi beaucoup de cas de bourgmestres sortant qui désignent leur héritier, plus souvent masculin. Dans une série de cas, les héritiers désignés font moins de voix que certaines*

*femmes de la même liste.* » Enfin, dernier élément pour Emilie Van Haute : les scrupules de certaines femmes à s'imposer. Des candidates qui estimaient ne pas être à leur juste place ont ainsi préféré quitter le navire...

### « Les femmes acceptent ce qu'on leur donne »

C'est sur ce point qu'Assita Kanko, ancienne conseillère communale MR à Ixelles (elle ne s'est pas présentée lors de ce scrutin), insiste. Avec l'incubateur qu'elle a créé, baptisé « Polin », elle organise des formations, du coaching pour aider les femmes à entrer et à progresser en politique. « *Les femmes doivent encore surmonter de nombreuses barrières internes. Nous organisons notamment des workshops pour apprendre aux femmes à négocier. Trop souvent, elles acceptent simplement ce qu'on leur donne, même si elles désirent plus. Comme on nous donne souvent les restes, en s'attendant à ce que nous soyons contentes, on en vient à penser que c'est ce que nous méritons. Nous devons prendre nos places à l'intérieur des partis !* » Car les freins, au sein de ces partis, demeurent, assure cette féministe assumée : sexisme, blagues lourdes, remarques désobligeantes, etc. « *Plus globalement, il y a des gens qui veulent garder leurs privilèges, résume Assita Kanko. D'où l'importance d'atteindre une certaine masse critique pour normaliser la participation des femmes à la politique.* »

Car si peu de femmes sont élues, c'est aussi que peu d'électeurs et d'électrices votent délibérément pour des femmes. Nous avons ainsi calculé qu'en Wallonie,

on a davantage voté pour des femmes que pour des hommes dans 29 communes. Partout ailleurs, ce sont les hommes qui remportent le plus de voix de préférence. Sans surprise, les communes dont les femmes ont été plus largement plébiscitées sont celles où elles sont devenues bourgmestres. « *Dans la tête des gens, le pouvoir est encore associé à un costume et une cravate plutôt qu'à du rouge à lèvres et des talons*, déplore Assita Kanko. *On vote donc bien pour des hommes en partie parce qu'ils sont des hommes. On nous rétorque que par contre, on ne va pas voter pour des femmes juste parce qu'elles sont des femmes ! On a un vrai problème dans notre conception du pouvoir.* »

## Bourgmestres dans de petites localités

Ce pouvoir s'avère aussi variable selon qu'il est aux mains d'hommes ou de femmes. Ainsi les bourgmestres fémi-

nines dirigent surtout des petites localités. Près de la moitié des femmes bourgmestres en Wallonie gèrent des communes de moins de 10.000 habitants. Et elles ne sont que trois, à Bruxelles et en Wallonie, à s'occuper de plus de 50.000 citoyens. Les sept plus grandes villes wallonnes restent aux mains d'hommes. Pour Emilie Van Haute, cela dénote encore « *une difficulté à intégrer la dimension de genre dans les lieux où le pouvoir est le plus concentré.* »

Reste désormais à constituer les collèges communaux. Les femmes devraient y être davantage représentées. Avec des différences entre les régions cependant : en Wallonie, ces collèges doivent compter au maximum deux tiers d'élus du même sexe. À Bruxelles, ils devront être paritaires. « *Dans certains pays, cette exigence de parité se retrouve, de façon formelle ou informelle, dans tous les exécutifs*, pointe la politologue de l'ULB. *À nouveau, il n'est pas anodin*

*qu'on commence par le niveau communal, où les enjeux de pouvoir sont moins cruciaux... » ■*

ELODIE BLOGIE

# 38,6 %

La proportion d'élus wallons qui sont en réalité des élues. En 2012, elles étaient 34,9 %.

# 48,8 %

La proportion d'élus bruxellois qui sont en réalité des élues. Elles étaient 41,5 % en 2012.

# 29

Le nombre de communes en Wallonie où il y a eu plus de voix de préférences pour des femmes que pour des hommes.

### CATHERINE MOUREAUX (PS)

#### « Les femmes politiques doivent se soutenir »

Avec ses 7.133 voix de préférence, elle est la première femme plébiscitée directement par les électeurs du côté francophone du pays. À la tête d'une commune de 97.000 habitants, elle est aussi l'élue qui gouvernera la commune la plus peuplée. Une femme bourgmestre pour 19 communes bruxelloises, « *c'est très peu* », regrette la socialiste Catherine Moureaux. « *Des mécanismes ont été mis en place pour imposer la parité sur les listes, et*

*ce sont de bons mécanismes. Les partis ont fait des efforts, mais il faut être réaliste : il subsiste une prédominance masculine au pouvoir, comme dans les entreprises, les cours de récréation.* » Si elle ne se souvient pas avoir fait directement l'objet d'attaques sexistes, la future bourgmestre de Molenbeek se veut lucide : « *Il y a des obstacles, et du sexisme en politique : lors de leurs prises de parole, les femmes sont plus interrompues, moquées.* » C'est d'autant plus vrai lorsqu'on grimpe les échelons : « *Plus je progresse,*

*plus je me surprends à me demander, au terme d'une réunion ou lors de débats, si j'aurais été plus écoutée, si j'aurais obtenu davantage, en étant un homme.* » Pour Catherine Moureaux, il est donc essentiel qu'au-delà des appartenances politiques, les femmes se soutiennent mutuellement. Elle-même est déjà intervenue pour des collègues qui se faisaient chahuter. « *Il est important que les femmes se réunissent entre elles pour en parler, ce qui n'est pas facile dans notre système participatif* », conclut-elle.

E.BL.

### ISABELLE SIMONIS (PS)

#### « Tendre vers des exécutifs paritaires »

Isabelle Simonis va quitter son poste de ministre des Droits des femmes à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour devenir bourgmestre de Flémalle.

#### Que vous inspire la proportion de femmes élues et de femmes bourgmestres ?

*Quand on regarde les chiffres de 2012 et de 2018, on a beaucoup plus de femmes élues. C'est très positif, même s'il y a toujours un réflexe de vote pour les têtes de liste et que les têtes de liste étaient surtout masculines. Désormais, il va falloir composer des collèges communaux, qui, j'en suis certaine, seront*

*beaucoup plus féminins.*

#### Faire de la politique en étant une femme reste plus compliqué ?

*Ça l'est de moins en moins. Depuis quinze ans, j'observe une évolution et dans le monde politique et dans la population. Il y a une grande adhésion aux femmes qui font de la politique. Même si, chaque fois qu'il s'agit de se partager le pouvoir, cela reste compliqué. Cela ne vaut pas que pour le monde politique. Mais nous devons donner l'exemple et entamer des dynamiques positives pour renforcer les femmes partout où elles se trouvent.*

#### Les partis politiques en font-ils assez ? Ce

*sont eux qui placent des hommes en tête de liste...*

*Plus il y aura de femmes dans les collèges, plus elles seront visibles dans la politique communale et plus elles pourront facilement revendiquer des têtes de liste dans leurs partis. C'est lent, c'est vrai, mais nous sommes dans un cycle qui ne va pas s'arrêter. Ma volonté, comme celle de mon parti, est qu'on arrive à la parité à différents niveaux de pouvoir. On devrait pouvoir avancer pour que les exécutifs, à l'issue du scrutin du mois de mai, tendent vers la parité, voire le soient réellement.*

E.BL.

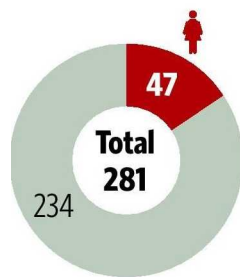
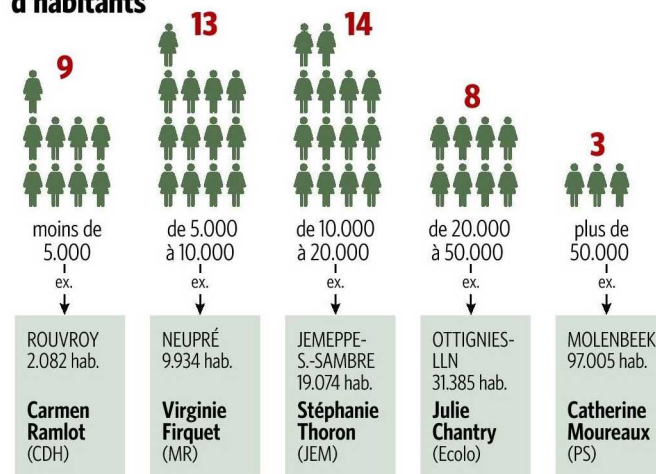
**BRIGITTE AUBERT (CDH)****« L'héritage des générations précédentes »**

C'est dans de tristes circonstances, suite à l'assassinat du maire Alfred Gadenne en 2017, que Brigitte Aubert, alors échevine, est devenue bourgmestre de Mouscron. Lors du scrutin de dimanche, elle a recueilli 4.500 voix de préférence et son parti, le CDH, a conservé la majorité absolue. Pour les six prochaines années, elle continuera donc à diriger cette commune de 58.234 habitants. Si elle refuse de porter trop d'attention au

genre ou au sexe des personnes, elle estime cependant que l'imposition de la parité sur les listes est une bonne chose : « De cette façon, on souligne vraiment la mixité, là où, auparavant, c'était juste les hommes qui avaient le pouvoir. » Certes, lorsqu'il s'agit de ceindre l'écharpe maïorale, « c'est encore trop peu et trop lent », reconnaît la bourgmestre. Pour elle, il s'agit davantage d'une question de générations : « La politique reste un milieu masculin, et il faudra encore du temps. Dans ma région, particulièrement, en Wallonie picarde, la jeunesse tarde à arriver. On fait confiance à l'expérience

et beaucoup de bourgmestres sont des hommes, présents depuis de nombreuses années. Le manque de mixité est donc aussi un héritage des générations précédentes. Dans les administrations, c'est la même chose. Même si, chez moi, ma directrice générale et ma directrice financière sont des dames. Mais ce n'était pas forcément un choix, ce sont elles qui ont réussi l'examen, qui avaient les meilleures compétences. » Dans l'isolement, la bourgmestre n'estime pas nécessaire d'inciter à voter spécifiquement pour des femmes : « on vote pour la personne ».

E.BL.

**Nombre de femmes bourgmestres en Wallonie et à Bruxelles****Répartition des femmes bourgmestres selon le nombre d'habitants****Répartition par parti**